

«L'objectif de l'école est de développer les potentialités de tous les élèves.»

Les missions du RASED sont la **prévention**, la **médiation** et la **remédiation**.

Ses membres peuvent **apporter une aide à l'enfant**, en individuelle et/ou en groupe

...

Les parents sont informés des interventions collectives en classe.

En cas d'aide individuelle, ils donnent leur accord et sont **associés à la démarche**.

Les membres du RASED s'engagent à respecter la **confidentialité des échanges**.

Au cours de sa scolarité, tout enfant peut rencontrer des difficultés scolaires, personnelles, relationnelles ... Dans chaque école, une équipe de professionnels de l'Éducation Nationale peut alors être sollicitée : le RASED. Celui-ci se compose d'enseignantes spécialisées et d'une psychologue.

Qui peut faire appel au RASED ?

- Les enseignants pour leurs élèves à besoins particuliers
- Les parents qui souhaitent parler de leur enfant
- Les enfants eux-mêmes, par le biais de leurs parents

Ecoles du secteur :

Gençay
Saint Maurice La Clouère
Aslonnes
Champagné Saint Hilaire
Gizay/Vernon
La Villedieu du Clain
Magné
Romagne
Saint Secondin
Sommières du Clain

Année scolaire
2024-2025

**RASED
GENÇAY**

Circonscription de Poitiers Sud



06 43 50 19 80 (psychologue)



rasednm@ac-poitiers.fr

**Enseignante spécialisée
chargée de l'Aide à
Dominante Pédagogique**

Valérie LUCAS

Ces aides concernent les élèves qui ont des **difficultés pour comprendre et apprendre** alors qu'ils en ont les capacités.

Les aides ont pour objectifs de
permettre :

- l'analyse des besoins éducatifs particuliers des élèves concernés,
- l'amélioration de leurs méthodes de travail et de leurs stratégies
- le développement de l'autonomie et une dynamique de progrès
- la mise en place d'adaptations et d'aménagements en classe



On apprend à mieux se connaître,
à utiliser des outils pour progresser.

**Enseignante spécialisée
chargée de l'Aide à
Dominante Relationnelle**

Laurence LEBON

Ingrid DEBONS

Ces aides concernent les élèves qui ont des **difficultés à s'adapter aux exigences scolaires.**

Les aides ont pour objectifs de
permettre à l'enfant :

- de devenir élève, tant au niveau de l'attitude que de la disponibilité intellectuelle,
- de développer le désir d'apprendre, en levant les blocages qui parasitent ou empêchent la pensée.

On apprend à devenir un élève
disponible pour apprendre.

**Psychologue de
l'Education Nationale**

Fanny MELIN

En cas de difficultés importantes, elle réalise une **analyse de la situation de l'enfant** en concertation avec l'enseignant et les parents.

Elle peut proposer des **entretiens**. Un **bilan psychologique** pourra être réalisé s'il est pertinent pour la compréhension de la situation.

Elle intervient également auprès des enfants ayant une **reconnaissance par la MDPH**, ou pour qui, elle est envisagée.

L'aide psychologique a pour objectifs de
permettre à l'enfant :

- de comprendre ce qui l'empêche d'apprendre, de se sentir bien dans sa vie, à l'école et avec les autres
- de restaurer l'estime de soi
- de chercher et construire des solutions.

On apprend à se comprendre et
à se connaître pour aller mieux.